

Mémoire

Titulaire

Mélanie BOECKSTAENS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

MEMO-F542

Crédits ECTS

30 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Année académique

Campus

Plaine, Campus Biopark Gosselies, UMons et Autre campus

Contenu du cours

Le mémoire de fin d'études constitue une initiation à la recherche, qui se traduira pratiquement par la réalisation d'une étude bibliographique, d'un travail expérimental et d'une analyse critique des résultats obtenus. A la fin du travail expérimental, l'étudiant sera amené à rédiger un manuscrit.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le mémoire de fin d'études a pour but premier de permettre à l'étudiant d'une part d'aborder une problématique particulière de la biologie moléculaire avec une méthodologie de recherche propre au sujet et d'autre part de démontrer ses aptitudes scientifiques lorsqu'il est confronté à des problèmes originaux. L'étudiant sera amené à rédiger un travail écrit et personnel par lequel il montrera qu'il est capable d'exposer et développer une question relevant de sa spécialité et prouvera sa capacité à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche argumentée, logique et cohérente. Le mémoire constitue un véritable travail de recherche. L'étudiant devra démontrer son autonomie, sa capacité à maîtriser la littérature relative à son sujet de mémoire, son aptitude à comprendre et utiliser les concepts et outils spécifiques à son thème de recherche et à obtenir des résultats originaux, ainsi que sa capacité de synthèse des résultats et de rédaction de son travail.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

L'accès au mémoire est conditionné par l'obtention d'un minimum de pré-requis qui sera évalué par les président·e et secrétaire de jury.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Mémoire de fin d'études

Contribution au profil d'enseignement

Le mémoire de fin d'études contribue à l'acquisition de l'ensemble des compétences du profil d'enseignement.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Campus Biopark Gosselies, UMons, Plaine et Autre campus

Contact(s)

Mélanie Boeckstaens

E-mail: melanie.boeckstaens@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Le manuscrit sera rédigé conformément aux « Consignes pour la rédaction d'un mémoire de fin d'études », document disponible sur l'université virtuelle (UV).

La date limite de dépôt des mémoires est fixée annuellement par le jury et communiquée aux étudiants début janvier. Le nonrespect de la date de dépôt entrainera de manière automatique l'ajournement pour la session concernée.

Le travail sera présenté oralement, en français ou en anglais, en 15-20 minutes. L'étudiant répondra ensuite aux questions des deux rapporteurs qui disposeront d'environ 10 minutes pour leur intervention, et à celles des autres membres du jury qui souhaiteraient intervenir. Le temps total de la défense ne devrait pas excéder 45 minutes.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale du mémoire sera établie par le jury de mémoire selon les critères suivants :

- > une note d'évaluation de la prestation globale de l'étudiant, attribuée par le promoteur (pondération 35%). Elle tiendra compte du travail global de l'étudiant (quantité et qualité du travail, esprit critique, esprit de synthèse, proactivité), y compris son écrit, sa présentation et sa défense.
- > une note d'évaluation de la qualité du document, attribuées par les rapporteurs (pondération 25%).
- > une note sur l'exposé oral, établie par le jury de mémoire (pondération 15%).
- > une note sur la défense et donc sur la capacité de l'étudiant à répondre aux questions, établie par le jury sur proposition des rapporteurs (pondération 25%).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français et Anglais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

MA-BMOL | Master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire | finalité Approfondie (Site de Charleroi)/bloc 2